

Une précision au sujet des ours de Berne

Autor(en): **Bossard, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **49 (1959)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les corvées: réfection des chalets, de la cave à fromage, des bisses, etc. Aujourd'hui une équipe spécialisée y pourvoit.

Et le troisième jour, c'était le retour au village natal, à pied, jusqu'à Sierre. Personne ne se plaignait de la longueur de la route: on rencontrait tant de joies sur le chemin vers les hauteurs.

Lors de la descente de l'alpage, le parcours se fait sans halte jusqu'aux mayens. Les bêtes qui ne cherchent plus à lutter et qui sont habituées à marcher en troupeau descendent facilement. Elles ont besoin de peu de surveillance et, bien que la route soit longue, le trajet peut se faire en un jour.

Le jour viendra peut-être où les bêtes seront transportées en camion jusqu'à Zinal? La poésie de la montée à l'alpage de *Sinlyëna* ne sera plus alors qu'un souvenir lointain et nostalgique de ce qui en 1958 était encore une coutume vivante.

Une précision au sujet des ours de Berne

par *Maurice Bossard*, Lausanne

Les études d'ensemble et de détail sur les ours de Berne ne manquent pas. En 1940, M. Volmar, dans son *Bärenbuch*¹, a fait une large part à l'histoire des ours de la ville fédérale. Pourtant, si l'on est en général bien renseigné, quelques points restent obscurs; un heureux hasard m'a permis, il y a quelque temps, d'en élucider un: celui de la date à laquelle les Bernois hébergèrent dans leur fosse non plus un, mais deux ours.

Faisant l'historique des plantigrades bernois, M. Volmar constate que, de 1441 à 1535, il n'est toujours question dans le registre du «Stadtbaumeister» que d'un ours. Or, en 1545, le mot se trouve mentionné au pluriel sans qu'on puisse du reste savoir s'il s'agit de deux ou de plusieurs ours. De plus, en 1541, un document bernois précise qu'un chasseur d'ours du Pays de Gex a reçu 7 aunes de drap pour le prix de deux oursons achetés par la ville². Dans ces circonstances, il semblait bien qu'on pût conclure qu'à partir de 1541, l'ours unique des débuts avait été remplacé par un couple. Cette double présence remontait-elle à 1541 ou aux années antérieures allant jusqu'à 1535? Les documents officiels bernois de cette période ayant été détruits ou étant muets sur ce problème, seul le témoignage d'un contemporain de l'événement pouvait nous en donner la solution. Encore fallait-il le trouver!

C'est chose faite aujourd'hui. En effet, alors que je parcourais pour des raisons linguistiques la traduction faite par Bonivard d'une partie de

¹ Friedrich-August Volmar, *Das Bärenbuch*, Bern, Verlag P. Haupt, 1940.

² «1541 erhält ein bärenmenly von Gex von 2 bärnlin wegen 7 Ell tuchss» (Volmar, p. 253).

l'œuvre de Stumpf³ et intitulée *Chronique des Liges*⁴, je tombai sur un passage relatif aux ours de Berne, qui était dû à Bonivard et ne figurait pas chez Stumpf. Voici cet inédit :

«... Ceulx de Berne ont porté tousjours un ours en leurs armes et nourry un ours en signiffiance de l'aventure qui leur a donné le nom qu'ilz portent et entretiennent ordinairement un ours vif et maintenant depuis 7 ou 8 ans en ça ont doublé⁵ car ilz nourrissent un masle et une femelle, comme les Florentins des Lyons et les Senoiz une loupve.»⁶

Après la lecture de ce texte, on peut se poser à son sujet deux questions : en premier lieu, quelle confiance pouvons-nous accorder à Bonivard dans le cas particulier ; en second lieu, à quelle date ce témoignage fait-il remonter la présence des deux ours à Berne ?

Il n'y a aucune raison de suspecter le récit de Bonivard. En effet, celui-ci renonça en novembre 1537 à la bourgeoisie de Genève et alla s'établir alors à Berne où il se maria et vécut en tout cas jusqu'en 1541. Au cours des deux années suivantes, il partagea sa vie entre Berne, Lausanne et Genève ; ensuite, fixé dans cette dernière ville, il n'en garda pas moins des relations étroites avec ses amis de Berne. On le voit, le témoignage de Bonivard est de première valeur.

Comme les Chroniques de Stumpf parurent en 1548 et que Bonivard indique à la fin de sa traduction la date du 7 février 1549, il est clair qu'il rédigea celle-ci dans l'hiver 1548/49. Si l'on retranche donc de 1548 ou 1549 sept ou huit ans, on obtient la date de 1541. C'est à cette date que les Bernois se décidèrent à nourrir deux ours qui étaient sans doute ceux que le chasseur gessien avait vendus à la ville.

Ainsi, l'ancien prieur de St-Victor de Genève, dont l'œuvre recèle encore tant de richesses, nous apporte une solution à ce petit problème typiquement bernois.

Une charrue fantôme

par *Ernest Schüle*, Crans-sur-Sierre

Dans le petit chapitre que le Dictionnaire de François Kuenlin¹ consacre aux sociétés de la ville de Fribourg, on lit ce passage : «En 1580, il fut dé-

³ Johannes Stumpf, *Gemeyner loblicher Eydgnosschaft Stetten, Länden und Volkeren Chronick*, Zurich 1548.

⁴ Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque universitaire de Genève et sa cote est Ms. fr. 736. Il n'est pas de la main de Bonivard.

⁵ Ecrit *doubté* dans le manuscrit, par un lapsus calami.

⁶ Bibl. Univ. Genève, Ms. fr. 736, p. 427.

¹ Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Fribourg, Fribourg 1832, t. I, p. 282.